

PROJET D'AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE DE LA RESILIENCE ET DE LA SECURITE ALIMENTAIRE
ET NUTRITIONNELLE ET DE L'AGRICULTURE DURABLE EN AFRIQUE DE L'OUEST (PAGR-SANAD)

Assistance Technique au PAGR-SANAD

EuropeAid/139135/DH/SER/BF

CONCEPT NOTE

Promouvoir des systèmes alimentaires durables et résilients face au changement climatique au Sahel et en Afrique de l'Ouest



Ce projet est financé
par l'Union européenne



Un projet mis en œuvre par
AGRER

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| A. CONTEXTE | 3 |
| B. ETAT DES LIEUX DE L'AGRICULTURE ET DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST | 5 |
| C. ETAT DES LIEUX DES POLITIQUES, STRATÉGIES ET PROGRAMMES EN LIEN AVEC LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST | 7 |
| D. ETAT DES LIEUX DES PROJETS RÉGIONAUX, MULTI-PAYS EN COURS ET/OU EN FORMULATION EN LIEN AVEC LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES | 9 |
| E. ETAT DES LIEUX DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET CADRES DE DIALOGUE ET CONCERTATION EN LIEN AVEC LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES : | 10 |
| F. LES ACTEURS EN JEU PUBLICS, OPR, SECTEUR PRIVÉ, BANQUES ET IMF, INSTITUTS ET CENTRES DE RECHERCHE ; LES PTFS, ETC..... | 12 |
| G. LES LEÇONS ET ENSEIGNEMENTS CLÉS..... | 12 |
| H. QUELQUES PISTES DE PROPOSITIONS D' ACTIONS POUR PROMOUVOIR DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES ET RÉSILIENTS FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE..... | 14 |
| I. QUELQUES INDICATEURS CLÉS EN LIEN AVEC LES ODD ET SECTEURS CAD/OCDE..... | 16 |
| J. LES RISQUES MAJEURS DE DÉVELOPPEMENT D'UN SYSTÈME ALIMENTAIRE DURABLE | |

A. CONTEXTE

1. L'agriculture ouest africaine et au Sahel représente 23 % du PIB du continent. Il fournit du travail à près de 60 % de la population économiquement active, avec une proportion importante de femmes. Les petits exploitants représentent la part la plus importante des 60 millions d'exploitations sur le continent. La moitié de ces exploitants sont des jeunes.
2. Dans l'ensemble, et sans tenir compte des effets de la COVID-19, les tendances prévues en matière de sous-alimentation modifieraient radicalement la répartition géographique de la faim dans le monde...
3. L'Afrique dépasserait l'Asie pour devenir la région qui compte le plus grand nombre de personnes sous-alimentées (433 millions), représentant 51,5 % du total » (SOFI, FAO 2020).
4. La sécurité alimentaire et nutritionnelle a subi une détérioration en Afrique de l'Ouest, après une longue période de déclin, le nombre et la proportion de personnes sous-alimentées ont connu un accroissement, passant d'un minimum de 31,9 millions (soit 10,4 % de la population) en 2006 à 56,1 millions de personnes (15,1 %) en 2017. L'aggravation de l'insécurité alimentaire est imputable à de multiples facteurs qui jouent un rôle important entraînant une baisse de la production alimentaire par habitant.
5. *En juin 2021, la situation alimentaire et nutritionnelle demeurait préoccupante dans l'ensemble des pays sahéliens et le Nord du Nigeria affectés par l'insécurité civile liée aux conflits armés et le banditisme ; une situation engendrant des flux importants de personnes déplacées internes (5,2 millions). Par ailleurs, les difficultés économiques que connaissent le Libéria et la Sierra Léone ces dernières années rendent la situation alimentaire et nutritionnelle très précaire dans ces deux pays;*
6. *Selon les analyses avec le Cadre Harmonisé conduites dans l'ensemble des pays de la région hormis le Cabo Verde, près de 27 millions de personnes (publié en juin 2021) sont en insécurité alimentaire et nutritionnelle en cette période de soudure. La situation risque de se dégrader davantage à cause des hausses des prix des denrées alimentaires observées en cette période d'intenses activités agricoles. Par ailleurs, 67 millions de personnes sont en situation de pression (Phase 2 du Cadre Harmonisé), qui méritent une attention particulière, pour ne pas basculer en situation de crise au cours de cette période de soudure.*
7. *La situation nutritionnelle dans la région reste inquiétante en 2021. De nombreux facteurs de risques tels que l'insécurité alimentaire, l'accès limité aux services sociaux de base, ainsi que l'extension des zones de conflits, pèsent lourdement sur le statut nutritionnel des femmes et des enfants. Il est attendu 9.6 millions de cas de malnutrition aiguë parmi les enfants de moins de 5 ans, sur lesquels 3.1 millions seront des cas sévères nécessitant une prise en charge médicale adaptée au cours de l'année. Cette situation appelle à une réponse multisectorielle dirigée vers le renforcement des systèmes (santé, EHA, alimentaire et protection sociale) afin de contribuer à la résilience des populations. Les zones de conflits du Bassin du Lac Tchad, du Nord-est du Nigéria, du Liptako-Gourma et du Centre du Mali doivent être ciblées prioritairement.*

8. Les performances du secteur agroalimentaire sont affectées par une multitude de facteurs, notamment l'accès aux intrants et au crédit, les problèmes fonciers, les maladies végétales et animales et les catastrophes naturelles. Cela a une incidence majeure sur les revenus ruraux, la capacité à répondre à une demande intérieure croissante (notamment dans les villes) et sur les exportations. Ces chocs récurrents sont susceptibles de devenir plus fréquents en raison du changement climatique et de la perte de biodiversité et d'exacerber la fragilité des économies et des sociétés subsahariennes.
9. Les crises alimentaires touchent de manière inégale les groupes vulnérables. Les femmes et les enfants sont les plus exposés et subissent des conséquences durables. Aujourd'hui, les enfants continuent d'assumer le fardeau le plus lourd : s'ils sont retardés aujourd'hui, ils ne pourront pas se développer, physiquement et mentalement, pour atteindre leur plein potentiel, réitérant ainsi le cercle vicieux de la faim.
10. Combinées à l'urbanisation, à l'évolution des régimes alimentaires et à l'augmentation de la consommation de ressources par une classe moyenne en plein essor, les factures des importations de produits alimentaires ont grimpé en flèche et des périodes de hausse des prix des denrées alimentaires ont été enregistrées.
11. Selon la FAO, les progrès économiques et politiques sont encore fragiles dans l'ensemble de la région ouest africaine. En effet la région est confrontée à de nombreuses catastrophes naturelles et d'origine humaine depuis un demi-siècle. Cette situation a généré de graves pénuries alimentaires et mis à mal la capacité productive de plusieurs pays. L'instabilité traverse souvent les frontières, perturbe le commerce régional et élève les risques d'investissement dans les pays limitrophes (les coûts imposés au Mali et au Burkina Faso du fait de la perte d'accès au port d'Abidjan pendant le conflit ivoirien en sont la preuve).

B. ETAT DES LIEUX DE L'AGRICULTURE ET DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST : LES PROBLÉMATIQUES, LES FREINS, LES MOTEURS, LES POTENTIALITÉS AVEC FAITS POPULATIONS, TERRES, POPULATIONS EN INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLES, FAITS MARQUANTS ET EN CHIFFRES... ET DIMENSIONS AGRICULTURE DURABLE, AGROÉCOLOGIE, ETC.

12. Dans la région Ouest africaine et au Sahel, la sécurité alimentaire est marquée par des productions agricoles, toutes spéculations confondues, faibles à bonnes selon les années et les conditions agro-météorologiques malgré les actions multiformes (subvention d'intrants, machines agricoles, prestations diverses, ...) des acteurs (Gouvernements, Partenaires techniques et financiers, opérateurs privés, organisations paysannes).
13. Des disponibilités de terres agricoles cultivables estimées à 236 millions d'hectares dont seulement 24% sont utilisés chaque année, et quelques 119 millions d'hectares de pâturage, une diversité agro écologique. Les forêts et zones boisées de la CEDEAO occupaient 74 millions d'hectares en 2005. Une grande partie de ces terres devra être aménagée pour la mise en valeur avec d'importants moyens financiers, tout en préservant l'équilibre écologique et la coexistence des sous-secteurs de l'Agriculture.
14. Les pays ouest africains et subsahariens sont sujets aux catastrophes naturelles et aux crises alimentaires récurrentes pour un certain nombre de raisons, à la fois structurelles ou circonstancielles. Les performances du secteur agroalimentaire souffrent fréquemment de menaces récurrentes liées aux aléas climatiques, aux maladies des plantes, aux ravageurs et aux épizooties, qui ont souvent un impact socio-économique dévastateur, par exemple sur les moyens de subsistance en milieu rural et sur les exportations.
15. Ces chocs et menaces récurrents aggravent la fragilité des économies et des sociétés subsahariennes et entravent les efforts de développement de ces pays.
16. A l'horizon 2050, la production agricole disponible en Afrique de l'Ouest et au Sahel pour l'alimentation subira une contraction relative importante par rapport aux besoins, en raison de l'explosion démographique, en majorité urbaine, des effets des changements climatiques sur l'agriculture, des régimes alimentaires de plus en plus carnés, des besoins d'énergies alternatives notamment en biocarburant.
17. Toutefois, en dépit de son importance, les performances du secteur Agricole restent en deçà du niveau requis pour faire face aux énormes attentes, notamment l'alimentation d'une population sans cesse croissante et vivant de plus en plus en milieu urbain.
18. Dans l'espace UEMOA par exemple, et au cours de la décennie passée, le secteur agricole a contribué en moyenne pour 30% au PIB régional et a engendré autour de 20% des échanges commerciaux. Il procure en moyenne près de 60% des recettes d'exportation et approvisionne en matières premières les autres secteurs de l'économie, notamment l'industrie et l'artisanat. Il occupe, selon les pays, entre 60 à 85 % de la population active, constitue la principale source de revenus de la majorité

de la population, et contribue de façon significative à l'amélioration du disponible alimentaire et à la qualité nutritionnelle.

19. Quant à la gestion des ressources naturelles, elle constitue le moteur du développement social et économique des États membres de l'Union. Cependant, faute d'une gestion concertée, durable et coordonnée à l'échelle sous régionale, ces ressources, notamment celles transfrontières, sont en dégradation continue. Par ailleurs, il existe des liens étroits entre l'état de l'environnement, la santé et le bien-être des populations, le développement économique, social et culturel, les stratégies de réduction de la pauvreté et la stabilité des États membres de l'Union.
20. Nonobstant l'importance de ces sous-secteurs, on note **(i)** la prédominance des pratiques de gestion des écosystèmes transfrontaliers peu efficaces et non durables, **(ii)** la faiblesse de l'efficacité des cadres de gouvernance régionale des écosystèmes transfrontaliers, **(iii)** la faiblesse de l'efficacité des mécanismes de préservation et de valorisation durable desdits écosystèmes, **(iv)** la faible qualité de l'environnement et **(v)** la vulnérabilité des populations face aux effets des Changements Climatiques.

C. ETAT DES LIEUX DES POLITIQUES, STRATÉGIES ET PROGRAMMES EN LIEN AVEC LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST

21. Dans les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, les investigations montrent que la gouvernance de la SAN dispose de beaucoup d'acteurs publics, privés, sociaux et humanitaires. Ces principaux acteurs de la région, plus particulièrement les organisations inter-gouvernementales (CEDEAO, UEMOA, CILSS) et celles des organisations des producteurs agricoles et pastorales ou de la société civile dont le ROPPA, le RBM, l'APSS), mobilisent leurs énergies autour de la SAN, l'agriculture durable et de résilience à travers la mise en œuvre et l'accompagnement de diverses politiques, programmes et stratégies.
22. Des politiques de sécurité alimentaire et nutritionnelle multiformes, à travers les PNIASAN et le PRIA de la CEDEAO, les PCDTASAN et la PAU avec l'UEMOA, le CSSA avec le CILSS. Plusieurs politiques SAN mettant en priorité la question de la gouvernance et/ou le développement agricole, comme c'est le cas de l'ECOWAP de la CEDEAO, adoptée en janvier 2005 à Accra au Ghana par les Chefs d'État, l'ECOWAP s'est vue assignée l'objectif central de « contribuer de manière durable à la satisfaction des besoins alimentaires de la population, au développement économique et social et à la réduction de la pauvreté dans les États membres.
23. Chaque acteur dispose d'une stratégie pour matérialiser la SAN. Ainsi, il ressort une multitude de stratégies sectorielles qui ne reflètent pas pleinement la nature transversale de la SAN et ne disposent pas d'une approche globale intégrée. En effet, chaque secteur en lien avec la sécurité alimentaire (agriculture, santé, nutrition, marchés, pêche, eau, assainissement, forêts, ...) dispose de sa propre stratégie indépendamment des autres stratégies et les tentatives d'adaptation au nouveau contexte des crises sanitaire et sécuritaire, reste perplexe.
24. Globalement, les Politiques et programmes de sécurité alimentaire et de développement agricole élaborés par les Institutions sous régionales ouest africaines ne sont pas régulièrement évalués. Ces Institutions doivent passer à un pilotage, un mode de gouvernance et de gestion, tous axés sur les résultats, pour évaluer les progrès accomplis. Cela nécessite un renforcement des capacités des institutions et la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation et des systèmes d'information nationaux reliés au niveau régional.
25. D'autres acteurs partenaires tels que l'UE, l'USAID, et ONG Internationales soutiennent des politiques similaires pour la région. Ces programmes régionaux se concentrent sur la création de systèmes agroalimentaires durables, plus résilients aux caractéristiques erratiques du climat et un moteur pour la création d'emplois, la recherche propice innovante et pour les agriculteurs et entreprises agricoles et des dialogues gouvernementaux pour une meilleure performance de la chaîne de valeur.
26. Malgré ces acquis importants, l'Agriculture de la zone reste confrontée à des problèmes majeurs qui exposent la région au cycle des crises alimentaires et nutritionnelles qu'il convient de gérer, à savoir : (i) le faible accès aux investissements, aux intrants et innovations technologiques dû à l'absence de mécanismes financiers adaptés et à des incitations (subventions, fiscalité, bonification, garanties,...); (ii) les faibles capacités des systèmes sanitaires et

phytosanitaires et (iii) les faibles performances des filières Agricoles, (iv) la faiblesse des instruments de gouvernance et d'intervention sur la SAN et résilience. A cela s'ajoute (i) les faibles capacités des services vétérinaires, de production animale, de pêche et d'aquaculture, (ii) les faibles capacités des organisations professionnelles des filières animales prioritaires et halieutiques, (iii) la faiblesse dans la gestion et la gouvernance pastorale et des pêches, (iv) la faible disponibilité des médicaments vétérinaires de qualité, (iv) le faible contrôle de la qualité des Médicaments Vétérinaires par les Laboratoires.

27. L'élevage, tout comme l'agriculture d'ailleurs, est multifonctionnel. Cette multifonctionnalité est fondamentale à exploiter et il est essentiel de ne pas réduire les enjeux de l'élevage à la seule productivité ou à la seule finalité économique et commerciale. Les jeunes et les femmes pourraient s'y investir davantage.

D. ETAT DES LIEUX DES PROJETS RÉGIONAUX, MULTI-PAYS EN COURS ET/OU EN FORMULATION EN LIEN AVEC LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES

28. Pour accompagner les politiques et programmes SANAD, d'autres projets régionaux ou multi-pays sont en cours et/ou en formulation en lien avec les systèmes alimentaires notamment le Projet d'amélioration de la gouvernance de la résilience, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de l'agriculture durable au Sahel et en Afrique de l'Ouest (PAGR-SANAD) avec pour objectif global « l'amélioration de la gouvernance régionale et nationale des politiques et programmes agricoles et de SAN en Afrique de l'Ouest et au Sahel dans le contexte de la résilience ; le projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2RS), initiative conjointe BAD-CILSS, dont l'objectif global est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel ; le PARIIS, le projet d'appui régional à l'initiative pour l'irrigation au Sahel dont l'objectif est d'appuyer les États et les acteurs de l'agriculture irriguée en vue de porter les superficies avec maîtrise de l'eau agricole à un million d'hectares, tout en assurant la viabilité, la performance et la durabilité environnementale des systèmes irrigués existants et futurs et le développement agricole connexe ; le Programme d'Appui à la Transition Agroécologique" (PATAE), ce projet s'inscrit dans la mise en œuvre de la politique agricole commune (ECOWAP). Il vise à stimuler le développement de pratiques innovantes qui optimisent la mobilisation des processus écologiques dans le domaine de la production agricole et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la zone CEDEAO ; l'Alliance Globale pour la Résilience (AGIR), en léthargie totale, avec pour objectif de « Réduire structurellement et de manière durable la vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle en accompagnant la mise en œuvre des politiques sahéniennes et ouest-africaines ». D'autres organisations et institutions sous régionales et continentales (CSAO/OCDE, NEPAD, CENSAD, ALG, G5 Sahel, etc.) accordent également une priorité à la sécurité alimentaire et la transformation du monde rural. 'autres initiatives, PREDIP, PRAPS,

E. ETAT DES LIEUX DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET CADRES DE DIALOGUE ET CONCERTATION EN LIEN AVEC LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES : CADRE HARMONISÉ, ECOAGRIS, OUTILS ET CADRE DE PREGEC ; RPCA, ACCÈS AUX MARCHÉS, STOCKAGE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ; SÉCURITÉ SANITAIRE ET CONTRÔLE QUALITÉ ; RÉGLEMENTATION ; COMMERCE DE PRODUITS AGRICOLES.

29. Les systèmes alimentaires durables, ne sont pas pris en compte de manière globale, inclusive et durables, par les OIG, dans les stratégies de lutte contre l'insécurité alimentaire et toutes les formes de malnutrition, dans la sous-région, malgré l'existence de données épidémiologiques pertinentes et fiables.
30. Dans le cadre du maintien de la veille sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest, le CILSS en collaboration avec le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, co-anime le RPCA avec la contribution de tous les partenaires au niveau international. Sur le plan régional, sous le leadership du CILSS, le dispositif régional de prévention et de gestion des crises alimentaires (PREGEC) existe depuis plus de trois décennies. Ce dispositif comprend outre les systèmes nationaux des pays membres de la CEDEAO, de l'UEMOA et du CILSS, les systèmes régionaux et internationaux d'information sur la SAN (CILSS, FAO, FEWS NET, ACMAD, JRC/UE...), les partenaires au développement (UE, USAID, AFD, ACDI, ...), les ONG nationales et internationales (ACF, OXFAM, Save The Children, etc) et les Organisations Professionnelles Régionales (ROPPA, APES, RBM, HUB RURAL ...).
31. Le Cadre Harmonisé (CH) est un outil fédérateur qui permet de classer la sévérité de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle suivant l'échelle internationale de classification à travers une approche se référant à des fonctions et des protocoles bien définis. Le processus d'analyse du CH dans son ensemble, repose sur une base commune de la définition de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aigue, les objectifs d'interventions, les différentes phases de sévérité et l'orientation de l'analyse. L'outil CH permet de répondre aux questions fondamentales qui se posent aux décideurs en cas de crise alimentaire et/ou nutritionnelle et s'intègre dans le cadre global de l'alerte précoce et de la prévention des crises alimentaires et nutritionnelles en répondant aux questions suivantes : a) Quelle est la nature de la sévérité de la crise ou chocs ? b) Combien de personnes sont touchées et où ? et c) Quand faut-il intervenir en priorité et comment ? Le Cadre harmonisé est retenu comme le principal outil de prise de décision sur la SAN dans la région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. Le Cadre Harmonisé, est l'outil d'arbitrage pour le déclenchement et la mobilisation de la réserve régionale de sécurité alimentaire (RRSA) et aussi bien, pour l'UEMOA,
32. La Charte PREGEC, par ses principes et ses mécanismes de concertations bien définis, sert de code de bonne conduite et vise l'efficacité et l'efficience des mécanismes de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires dans les pays de la CEDEAO, l'UEMOA et le CILSS. Les parties concernées adhèrent aux trois principes définis et en s'appuyant sur ceux-ci, elles reconnaissent que toute action en matière de prévention et de gestion des crises alimentaires doit s'articuler autour des principaux piliers suivants : i) Information et analyse de la situation alimentaire et

- nutritionnelle ; Concertation et coordination ; Analyse consensuelle pour le choix des instruments de prévention et de gestion des crises alimentaires et nutritionnelles.
33. Le projet ECOAGRIS : Le système d'Information dénommé ECOAGRIS est une composante du programme global portant sur la mise en place et opérationnalisation de la réserve régionale de Sécurité alimentaire pour l'Afrique de l'Ouest. Il a pour objectif d'améliorer la production régulière d'informations pertinentes sur la sécurité alimentaire régionale en vue de faciliter la prise de décision. ECOAGRIS se définit également comme un outil de promotion des échanges commerciaux entre tous les acteurs (publics et privés) du monde agricole de la Communauté, un instrument au service de la région ouest africaine fondé sur une source d'indicateurs et de données fiables pour renforcer les capacités d'analyse et d'intervention des acteurs régionaux publics et privés du secteur agricole et agro-alimentaire. Malheureusement le projet n'a pas fourni de résultats escomptés.
 34. Le CILSS s'est engagé, avec l'appui de ses partenaires techniques, en l'occurrence la FAO, à étudier la possibilité de construire une Plateforme Technique sur l'analyse et la mesure de la résilience au Sahel et en Afrique de l'Ouest (PT-AMR/SAO), dont l'objectif principal est d'aboutir à la définition d'un outil consensuel de mesure de la résilience. Cet outil déjà mis au point permet un meilleur ciblage des interventions prioritairement orientées vers les populations les plus exposées aux risques de chocs récurrents.
 35. Depuis 2020, dans le cadre du suivi de la SAN, les acteurs sont confrontés à cette situation de pandémie de COVID 19, ce qui impacte beaucoup le développement et le déroulement des outils d'évaluation, la collecte des données, les analyses et plus significativement la tenue des cadres de concertations entre acteurs qui permettaient la mise en cohérence et la production consensuelle de l'information destinée à la prise de décision. Avec la crise sanitaire (pandémie de la COVID 19) et sécuritaire (terrorisme) qui s'est étendue et intensifiée depuis 2018, les systèmes d'information et d'alerte rapide s'adaptent, en fournissant plus ou moins les informations utiles pour l'analyse de la SAN, privilégiant des outils de collecte à distance (Mobile Phone), valorisant d'avantage l'imagerie satellitaire, mais restent confrontés aux difficultés de mise en œuvre des enquêtes de terrain utilisant des mesures objectives (enquêtes ménages, nutrition, statistiques agricoles ...)
 36. Les outils disponibles ont une liaison avec les systèmes d'information nationaux, les services agro-climatiques.
 37. Par ailleurs le Comité de Haut Niveau sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (CHN-SAN) mis en place par la Commission de l'UEMOA en décembre 2011 est un cadre de dialogue et concertation en mien avec la Thématique système alimentaire. Toutefois et après une dizaine d'année de tenue régulière des réunions de cadre, le constat est que les résultats recherchés, notamment contribuer à lutter efficacement contre l'insécurité alimentaire et nutritionnel, sont loin d'être atteints.
 38. S'engager dans des moteurs «au-delà de l'alimentation » et des solutions à des crises complexes : par le partage des connaissances, des informations et des expériences, la communication pour le développement-plaidoyer au niveau continental, multi-pays, régional, le lien HDP.

39. Ces Systèmes d'information axés sur l'insécurité alimentaire, la vulnérabilité et la résilience ont fait leurs preuves et doivent être améliorés pour être pleinement accessibles au grand public.
40. Cependant, force est de reconnaître l'absence d'un véritable Système d'Information Agricole fonctionnel devant permettre un accès des administrations nationales aux informations et connaissances sur les ressources agricoles, animales et halieutiques et sur les médicaments vétérinaires, pour un meilleur pilotage des Politiques Agricoles.
41. Les marchés agricoles sont devenus très instables et insuffisamment approvisionnés pour répondre aux demandes indexées à une démographie très dynamique et de plus en plus urbaine.
42. Le marché est devenu la principale source d'approvisionnement en denrées alimentaires des ménages ; à hauteur de 60 à 80 % selon les pays (la difficulté d'y accéder et son dysfonctionnement sont donc au cœur des enjeux alimentaires et nutritionnels).

F. LES ACTEURS EN JEU PUBLICS, OPR, SECTEUR PRIVÉ, BANQUES ET IMF, INSTITUTS ET CENTRES DE RECHERCHE ; LES PTFS, ETC.

43. L'agriculture est financée par différents acteurs et partenaires à savoir : les banques et institutions (BIDC, BOAD), les banques agricoles (Crédit agricole/Sénégal, BNDA/Mali, Banque agricole au Burkina Faso,.....). Les banques et IMF doivent soutenir davantage les petits agriculteurs.
44. Les capacités des OPRs dans la préparation et la participation aux négociations, tant au niveau régional qu'au niveau international, sont limitées de l'avis même de ces derniers. Le secteur privé reste jusque-là peu impliqué dans les dialogues sur les politiques agricoles et de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest.

G. LES LEÇONS ET ENSEIGNEMENTS CLÉS.

45. Une agriculture prédominée par les cultures céréalières.
46. Il est établi que l'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest ne parvient toujours pas à jouer pleinement le double rôle qui lui est dévolu, à savoir assurer des emplois et revenus décents aux jeunes et femmes, et alimenter sainement les populations.
47. Ainsi, les défis s'amplifieront les années à venir avec le doublement probable de la population de l'Union qui passera de 106 millions en 2013 à 250 millions en 2050 tout en subissant une forte urbanisation (60% contre 40% en 2010) mais aussi les problématiques climatiques et autres incertitudes.
48. Le CC est aussi un facteur et un amplificateur majeurs des catastrophes et de la dégradation de l'environnement.
49. L'accélération de la dégradation des ressources écologiques de base constituent une menace pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations dans la région; à ce titre et si rien n'est fait, on assistera, à l'horizon 2050, à une baisse sensible de la

- productivité, de l'ordre de 20 à 50% pour les zones sahéliennes et de 5 à 20% pour les zones subhumides.
50. L'impact de l'évolution du climat est d'autant plus fort que les agricultures familiales subissent aussi d'autres mutations de leur environnement : dégradation de la fertilité des sols, déforestation et érosion de la biodiversité, insertion à l'économie de marché et libéralisation, avec ses exigences de compétitivité, position défavorisée pour l'accès aux ressources (eau et foncier notamment), mais également problèmes de financement.
 51. Les impacts négatifs sur l'agriculture sont multiples et se font sentir sur les personnes, le capital des exploitations et leurs résultats (systèmes de culture et d'élevage moins productifs) mais également sur les dynamiques collectives, le tout contribuant à accroître la vulnérabilité des plus pauvres.
 52. La baisse des rendements (végétaux et animaux), l'impossibilité de faire jouer les mécanismes traditionnels de gestion du risque et la très grande incertitude fragilisent les systèmes et induisent des stratégies de court terme qui sont souvent dommageables à l'environnement, voire à la durabilité économique des exploitations.
 53. S'agissant des ressources halieutiques, malgré l'importance des potentialités, la contribution de la pêche au développement économique et social des États de la région, décroît et est menacée par la raréfaction de la ressource, conséquence de la surexploitation de la plupart des stocks halieutiques maritimes et continentaux. Les causes communes à ce phénomène résident dans la faiblesse des systèmes de régulation de l'accès aux ressources halieutiques et des capacités de contrôle et de surveillance des opérations de pêche.
 54. Par ailleurs, dans la plupart des États sahéliens, l'élevage notamment des gros ruminants est à dominante pastorale. En plus des contraintes liées à la persistance des grandes pathologies animales ce système est exposé à un faible investissement et un épuisement accéléré des ressources naturelles exploitées.
 55. En outre, du fait de la prise en compte insuffisante de la dimension écologique et environnementale dans les systèmes de production agro-sylvo-pastorales et halieutiques, le système agricole alimentaire s'est installée dans un cycle productifs non durable où il est facteur et victime de la dégradation environnementale à travers notamment la pollution et la dégradation des eaux et des sols, la perte de biodiversité en raison de la maîtrise non optimale des risques technologiques, biologiques et sanitaires liés à l'utilisation des intrants agricoles (semences modifiés, engrais, pesticides et médicaments vétérinaires).
 56. Parmi les contraintes liées aux contre-performances de l'Agriculture Ouest africaine, on peut retenir principalement : i) l'absence de cadre attractif pour l'investissement agricole privé, y compris l'accès sécurisé à la terre ; ii) la faible productivité des filières prioritaires le long des chaînes des valeurs ; iii) la faible performance des systèmes de sécurité sanitaire et phytosanitaire.

H. QUELQUES PISTES DE PROPOSITIONS D' ACTIONS POUR PROMOUVOIR DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES ET RÉSILIENTS FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE.

57. Les principaux acteurs de la région (CILSS, CEDEAO et UEMOA) intervenant dans l'Agriculture ont fortement marqué leur engagement à considérer les Programmes nationaux (PNIA-SAN) comme instrument de référence d'intervention dans les États. Ils doivent travailler, à cet effet, à renforcer le leadership de la région, autour de la CEDEAO, dans le suivi et l'appui à la mise en œuvre de ces instruments de référence. Toutefois, sur le terrain cet engagement semble encore mitigé, du fait de la forte souveraineté de chaque institution qui impacte sur les questions relatives à la concertation synergique et complémentaire.
58. L'articulation des programmes, autour des systèmes alimentaires, de manière globale et inclusive, n'est pas clairement mis en exergue, avec une faible cohérence entre les interventions dans le secteur de l'agriculture.
59. Il faut inverser les tendances lourdes de la faible gouvernance des secteurs agricoles et de l'environnement, en initiant des interventions phares sous forme de programmes qui adressent véritablement la question de la sécurité conformément et nutritionnelle sur le plan structurel et qui traitent en profondeur les causes de l'insécurité alimentaire conjoncturelle au regard de l'aspect pernicieux de cette dernière.
60. Les actions suivantes pourront être promues :
 - Le renforcement du cadre incitatif pour l'investissement agricole, y compris l'accès sécurisé aux ressources foncières ;
 - Le renforcement des capacités dans la formulation des politiques et programmes et en suivi-évaluation ;
 - Le renforcement des capacités des structures d'appui à l'amélioration de la productivité des filières agricoles prioritaires de la région (riz, maïs, coton, bétail-viande, tubercules, aviculture etc.) étendues à celles promues dans le cadre des politiques agricoles nationales ;
 - L'amélioration des performances des systèmes de sécurité sanitaire et phytosanitaire ;
 - L'amélioration, la performance environnementale et l'adaptation au changement climatique ;
 - Le renforcement de la capacité des ménages agricoles à surmonter les effets des chocs climatiques ;
 - L'industrialisation et la transformation des systèmes alimentaires ouest-africains vers la durabilité.
 - L'amélioration de la productivité des filières prioritaires le long des chaînes des valeurs.
 - La promotion de l'agroécologie.
61. Pour améliorer les conditions d'accès durable aux revenus résilients, aux emplois et à l'alimentation des populations de la région, l'Agriculture devra être considérée comme un secteur de développement économique dont la finalité est d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de créer de la richesse et des emplois pour les

- acteurs et en particulier pour les jeunes et les femmes, et de préserver les ressources naturelles pour les générations futures.
62. Le taux d'accroissement démographique dépasse celui de la production, ce qui pose avec plus d'à-propos la problématique de l'éradication de la faim. Les politiques prises et la sensibilisation des segments de nos différentes sociétés se heurtent à des croyances qui l'emportent sur des considérations économiques, de santé publique, etc. Les OIG ne s'engagent pas tellement dans des programmes régionaux prenant en compte réellement le défi démographique. Aussi, le défi énergétique est un aspect à examiner.
 63. Les catastrophes naturelles et la dégradation de l'environnement compromettent la réalisation des objectifs de développement. Il faudrait que les acteurs combinent des activités d'agroécologie et de développement durable en travaillant sur des thématiques majeures notamment sur la fertilité des sols, la maîtrise de l'eau, la transformation des produits, la fluidification des marchés, etc.
 64. Face aux changements climatiques et, compte tenu des énormes potentialités en ressources en eaux souterraines et de surface et en surfaces irrigables, la solution alternative réside dans le développement de l'irrigation, d'autant que moins de 3% des terres cultivées sont irriguées. Il faut auparavant gagner la bataille du financement.
 65. Tout ceci recommande, dans l'optique d'une durabilité écologique et environnementale du secteur agricole la promotion des pratiques d'agroécologie, l'appui-conseil, la vulgarisation des technologies pour l'intensification agricole durable adaptées aux modes de productions des petits producteurs, la promotion des mesures de lutte contre la pollution des eaux et des sols et de gestion optimale des risques techniques, biologiques et sanitaires liés à l'utilisation des intrants agricoles tout en tirant avantage des mécanismes internationaux de lutte contre les changements climatiques, la lutte contre la désertification et la préservation de la biodiversité.
 66. Face à toutes ces pesanteurs et devant l'impossibilité de continuer à faire jouer les mécanismes traditionnels pour gérer les aléas, il convient de créer les conditions les plus adaptées pour gérer les incertitudes qui entourent les systèmes de production et se révélant très souvent dommageables à l'environnement, voire à la durabilité économique des exploitations.

I. QUELQUES INDICATEURS CLÉS EN LIEN AVEC LES ODD ET SECTEURS CAD/OCDE

- Le solde en valeur des importations et exportation alimentaire en % du PIB (indice FAO).
- Le volume du commerce régional agricole.
- Le Taux de pauvreté rurale.
- L'Augmentation nette de la production agricole.
- Le Revenu monétaire agricole par agriculteur.
- La répartition des exploitants agricoles par sexe et par âge.

J. LES RISQUES MAJEURS DE DÉVELOPPEMENT D'UN SYSTÈME ALIMENTAIRE DURABLE

67. Avec le CC, le risque ne peut pas être défini, un élément à caractère incertain, irrégulier, tels que les accidents climatiques ou les attaques de cultures, la sécheresse, etc.
68. Toutefois, parmi les risques majeurs, il y'a la non application des politiques SAN édictées par l'ensemble des acteurs.
69. Une évaluation des risques et de la résilience de la région du Sahel réalisée par la Banque Mondiale en 2019, indique que le changement climatique est un facteur clé d'aggravation des facteurs de risque associés à la marginalisation et à l'exclusion des communautés de l'accès aux services de base, à la justice et à la représentation de l'État au niveau local. Étant donné que de nombreux conflits se produisent dans les zones rurales et visent les biens agricoles productifs tels que les infrastructures, l'eau (souterraine et de surface), la terre et le bétail, les répercussions économiques touchent souvent gravement le secteur agricole, en particulier les agricultrices, et ce, de manière disproportionnée.
70. Les difficultés d'accès à la terre.
71. Le ralentissement des taux de croissance de la production et la vulnérabilité aux chocs sont principalement sous-tendus par quatre facteurs, à savoir un retard dans le développement de la chaîne de valeur et l'intégration commerciale, une variabilité climatique croissante et des événements extrêmes dus au changement climatique, une dégradation de la base de ressources naturelles et une incidence accrue des conflits. Le changement climatique a commencé à avoir un impact sur la production alimentaire, du fait qu'il exerce une pression sur les rendements moyens et exacerbe la volatilité de la production.
72. L'analyse systémique des systèmes alimentaires, doit intégrer certains éléments constitutifs clés, selon Branca et Coll. (2019)¹⁰, CFS (2021)¹¹, notamment :
 - *Le système de production, de stockage et de distribution, de transformation et packaging, de vente/des marchés. A ces éléments, il est important, d'intégrer l'alimentation du jeune enfant et du nourrisson, durant la grossesse et l'allaitement, en effet de l'âge de procréation et à l'âge 2 ans, les 1000 jours*

pour prévenir la malnutrition chronique chez l'enfant mais aussi la malnutrition maternelle (Black op. cit).

- *L'environnement alimentaire, qui traite de l'accessibilité physique et financière, de la sécurité sanitaire des aliments, la qualité, la publicité et la promotion des aliments.*
 - *Les comportements des consommateurs (achats, modes de préparation et de consommation des aliments).*
73. Les systèmes alimentaires durables ont pour finalité, d'assurer une alimentation saine et une santé durables, pour nos populations, qui dépendent encore fortement de l'Agriculture.